



Fondation



CAISSES D'ÉPARGNE
pour la solidarité

Notre
temps

■ ■ ■ COMMUNIQUE DE PRESSE (Paris, le 22 juin 2006)

« Logement : entre solidarités et exclusions »

La quatrième édition des rencontres « Diagonales » organisée par la Fondation Caisse d'Épargne pour la solidarité se déroule aujourd'hui sur le thème « Logement : entre solidarités et exclusions » à travers trois tables rondes : vieillissement de la population, quel impact sur le logement pour les générations futures ? comment concevoir la ville de tous les âges ? comment garantir l'autonomie résidentielle à chaque génération ? Pour cette occasion, un sondage national TNS Sofres a été réalisé sur la perception que le grand public a des problèmes de logement que peuvent rencontrer les jeunes, les personnes âgées, malades ou handicapées.

■ **Plus d'1 français sur 6 confronté à un problème de logement pour un proche âgé, malade ou handicapé**

Plus de 17% des personnes interrogées déclarent avoir déjà été confrontées à un problème de logement pour un proche âgé, malade ou handicapé. Cette proportion risque malheureusement d'augmenter considérablement dans les vingt cinq prochaines années. D'ici 2040, le nombre de personnes âgées de 85 ans devrait tripler.

■ **Le maintien à domicile massivement privilégié**

82% des personnes interrogées sont favorables au développement d'un habitat individuel aménagé permettant l'autonomie et le maintien du lien social, contre 13% qui privilégient une prise en charge en établissement spécialisé. Cette attente forte des français, de vivre chez soi le plus longtemps et le mieux possible, confirme l'importance croissante de la question du logement dans les années à venir.

■ **L'accès au logement des jeunes : une dégradation constatée par tous**

84% des sondés estiment que l'accession au logement est plus difficile pour les jeunes que dans les années 60-70. Ce constat est partagé par les jeunes (à 78%) et conforté par les aînés de plus de 65 ans, à plus de 85%. Grands parents et petits enfants se retrouvent donc sur cette appréciation et, fait nouveau, la difficulté d'accéder au logement arrive juste après la difficulté de trouver un emploi.

■ **Les acteurs publics plébiscités pour résoudre les difficultés d'accès au logement**

Les collectivités locales (51% de citations), les sociétés de HLM (50%) et le gouvernement (45%), sont les trois acteurs les plus attendus pour répondre aux problèmes du logement des jeunes et des personnes âgées. C'est donc vers une politique publique de proximité, portée par les bailleurs sociaux, que l'opinion publique se tourne pour apporter des réponses adaptées à la question du logement.

La Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité

Créée par les Caisses d'Epargne et reconnue d'utilité publique en avril 2001, la Fondation sous l'impulsion de son président Charles Milhaud, mène des actions de lutte contre les formes de dépendance et d'isolement liées au grand âge, à la maladie, au handicap ou encore à des situations d'illettrisme. Elle est dirigée par Didier-Roland Tabuteau.

Elle est :

Le premier réseau de maisons pour personnes âgées dépendantes à but non lucratif en France avec

- 69 établissements et services pour personnes âgées, malades ou handicapées
- 4 500 places d'accueil
- 4 500 abonnés aux services d'insertion au retour et au maintien à domicile

(SIRMAD)

Un acteur direct de la lutte contre l'illettrisme. Elle conçoit et met en place des actions de terrain, comme « Savoirs pour réussir » pour permettre aux jeunes de 18 à 25 ans qui sont concernés de reprendre contact avec la lecture, l'écriture et le calcul, pour pouvoir à terme suivre une formation et s'insérer dans la vie professionnelle.

Dans le cadre d'un protocole national avec les pouvoirs publics, et des partenaires, au premier rang desquels les Caisses d'Epargne, 6 sites « Savoirs pour réussir » sont en activité à Marseille, en Avignon, au Havre, à Chambéry, à Bordeaux et en Champagne-Ardenne (Châlon-en-Champagne) et l'ouverture prévue de 9 nouveaux sites d'ici fin 2006.

Un financeur de projets innovants qu'elle sélectionne et évalue.

Les dons reçus en 2005 ont permis de soutenir des projets sélectionnés par la Fondation qui s'inscrivent dans le cadre des 11 opérations d'intérêt général : 6 OIG dans le domaine de l'autonomie, 3 OIG dans le domaine de l'exclusion sociale et 2 nouvelles OIG en 2006.

De 2002 à 2005, la Fondation est passée de :

- 21 établissements et services à 69 établissements et services gérés
- 1800 places d'accueil à 4500 places d'accueil
- 985 collaborateurs à 2500 collaborateurs
- 46,2 millions d'euros dont 2,5 millions d'euros de dons à 126 millions d'euros de ressources dont 5,8 millions d'euros de dons reçus.

Contacts :

Marguerite Azcona,
Chef de la mission communication
Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité
Tel : 01 58 40 31 44. ou Port : 06 07 54 00 21